

# Une libre circulation des personnes très encadrée

**La libre circulation des personnes porte mal son nom. Elle est soumise à conditions et la Suisse a mis en place un arsenal de mesures d'accompagnement efficaces pour maîtriser les risques, en particulier pour le marché du travail. Plus de 15 ans après le démarrage de la libre-circulation, les calamités constamment promises par les initiants ne se sont pas concrétisées. Au contraire, la Suisse a connu une période économique faste et un marché du travail en pleine forme.**

## Pour s'établir, travail ou revenu suffisant

Les règles de circulation des personnes en Europe représentent une avancée majeure pour les habitants du continent, Suisses compris. Il est possible d'aller vivre et travailler dans un autres pays avec un minimum de formalités. Une fois sur place, les personnes sont traitées sur pied d'égalité. Mais il y a des principes à respecter pour bénéficier de ce droit : seules les personnes qui ont un contrat de travail valable ou qui sont indépendantes peuvent s'établir.

Les personnes sans activité lucrative, les retraités par exemple, doivent disposer de revenus suffisants et d'une assurance-maladie.

Source: DFAE

## Venir chercher du travail en Suisse : possible, mais limité

Une personne peut venir en Suisse pour chercher du travail durant 6 mois au maximum, trois mois librement et les trois autres avec une autorisation et la nécessité de disposer de moyens suffisants. Un chercheur d'emploi n'a pas droit à l'aide sociale.

Source: DFAE et Etat de Vaud

## Mesures d'accompagnement : efficaces, depuis 10 ans

Depuis 2010, la Suisse a mis en place des mesures supplémentaires pour encadrer la circulation des personnes. Elles sont contrôlées par des commissions formées par les partenaires sociaux. Il y a trois instruments principaux :

- **L'extension facilitée des conventions collectives**, dans des cas de sous-enchère abusive et répétée en matière de salaire ou de durée du travail. Une branche peut se voir imposer des salaires minimaux et des règles uniformes de durée du travail.
- **Dans les secteurs sans conventions collectives**, des salaires minimaux et des dispositions sur la durée du travail peuvent être rendus obligatoires.
- **Des règles sur les travailleurs détachés** temporairement en Suisse. Les entreprises étrangères doivent respecter les règles minimales de salaire et de travail suisses. Les activités en Suisse doivent être annoncées huit jours avant le début des travaux.

Ces règles ont été plusieurs fois renforcées depuis leur introduction, notamment en alourdissant les amendes pour les contrevenants. Après 10 ans d'expérience, ces mesures a montré qu'elles fournissent les outils nécessaires pour contrer les abus. Le dosage de leur application est largement dans les mains des cantons.

À Genève, par exemple, les partenaires sociaux sont particulièrement organisés et pointilleux. D'autres cantons ont une attitude plus libérale par rapport à ces enjeux.

Source: SECO

## Priorité aux travailleurs résidant en Suisse

En 2014, le peuple suisse a accepté l'initiative de l'UDC visant gérer l'immigration de manière plus autonome, tout en préservant les intérêts de l'économie. Le Conseil fédéral et le Parlement ont trouvé une solution qui permette de l'appliquer d'une manière compatible avec l'accord de libre-circulation que la Suisse a avec l'UE.

- Dans les branches où le chômage dépasse 5%, les employeurs doivent obligatoirement annoncer les postes vacants aux Offices régionaux de placement (ORP), avant de pouvoir les publier librement. Les demandeurs d'emploi ont un accès privilégié à ces offres durant 5 jours.
- Les ORP doivent fournir aux employeurs dans les 3 jours des dossiers de candidats qui pourraient convenir. Les entreprises doivent indiquer si des candidats passent un entretien ou sont engagés.

Source: SECO

## Du soutien pour les seniors

Même si le taux de chômage des seniors est bas, ils mettent beaucoup de temps à retrouver un emploi s'ils sont licenciés. Pour améliorer la situation, les partenaires sociaux et les cantons mettent en place des appuis particuliers pour ce groupe de population.

Par ailleurs, le Parlement est en train de délibérer sur la création d'une rente-pont pour soutenir les personnes vulnérables. L'UDC s'y oppose vigoureusement !

Source: SECO

## Fermer la frontière ou agir en cas d'urgence, c'est possible

La crise du coronavirus l'a montré : quand les circonstances l'exigent, la Suisse et les autres pays peuvent très rapidement fermer leurs frontières. Cela se fait dans le cadre de l'Accord de Schengen, qui est indirectement touché par la votation.

Il y a aussi une clause de sauvegarde dans l'accord sur la libre-circulation des personnes, qui permet d'intervenir en cas de circonstances exceptionnelles :

Art 14 ALCP

*...2) En cas de difficultés sérieuses d'ordre économique ou social, le Comité mixte se réunit, à la demande d'une des parties contractantes, afin d'examiner les mesures appropriées pour remédier à la situation. Le Comité mixte peut décider des mesures à prendre dans un délai de 60 jours à compter de la date de la demande.*

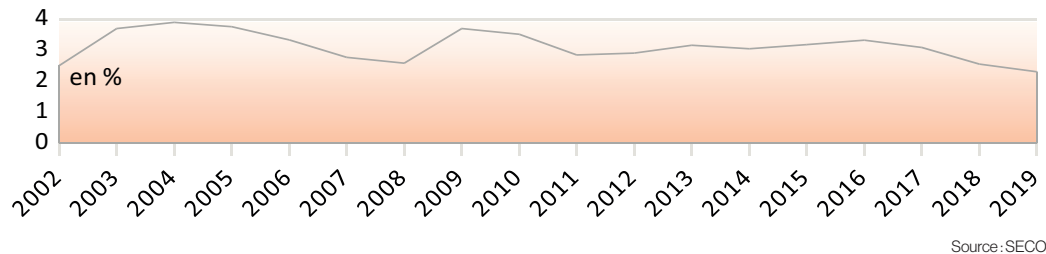
*Ce délai peut être prolongé par le Comité mixte. Ces mesures sont limitées, dans leur champ d'application et leur durée, à ce qui est strictement indispensable pour remédier à la situation. Devront être choisies les mesures qui perturbent le moins le fonctionnement du présent accord.*

# Les faits démentent le catastrophisme des initiants

## Baisse du chômage depuis le début de la libre-circulation

Les initiants agitent sans cesse l'épouvantail du chômage pour discréditer la libre circulation. La réalité ne leur donne absolument pas raison. La Suisse a gardé un taux de chômage très bas depuis 2002, avec un record fin 2019. Le taux de chômage des Suisses est nettement inférieur à la moyenne (1,7% en 2019).

### Taux de chômage (SECO)



## Les seniors restent très intégrés au marché du travail

L'éviction des seniors par de jeunes travailleurs étrangers est un autre fantasme des initiants, qui est battu en brèche par les faits. Le taux d'emploi des seniors a augmenté nettement ces dernières années, en particulier celui des femmes. Le taux de chômage des plus de 50 ans est plus bas que la moyenne.

### Chômage 2019

15-24 ans	2,2%
25-49 ans	2,5%
50-64 ans	2,2%

### Taux d'emploi des 55-64 ans, 1998-2018

	1998	2018
Femme	51,4%	66,7%
Homme	78,4%	80,0%
Total	64,5%	73,4%

Source: SECO / Observatoire de la libre circulation

## Des salaires élevés et en hausse

N'en déplaise aux initiants, la libre circulation n'a pas provoqué de sous-enchère salariale. Les salaires et le pouvoir d'achat restent très élevés. Depuis 2002, les salaires réels ont progressé de presque 11%.

### Salaire annuel moyen (en euros, 2014)

Suisse	72'134
Luxembourg	59'009
Allemagne	40'931
France	36'086
Italie	34'506

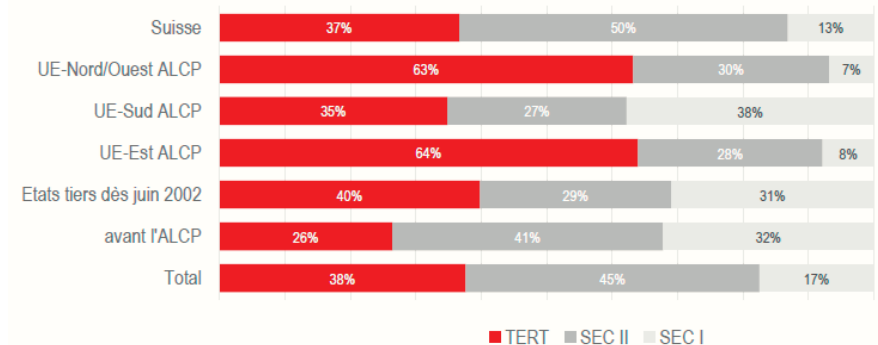
## Des Européens très qualifiés

Le remplacement des Suisses par des Européens jeunes et bon marché ne correspond pas à la réalité. Beaucoup d'Européens qui viennent en Suisse disposent d'une formation élevée. Ceux qui viennent du Sud sont en moyenne moins qualifiés, mais occupent des postes que les Suisses apprécient peu, comme dans la restauration, la construction ou les services à la personne.

Graphique 1.11: Structure des qualifications selon date d'immigration et par région de provenance, 2018

Population résidente permanente, 15-64 ans

Source: OFS/ESPA, calculs propres

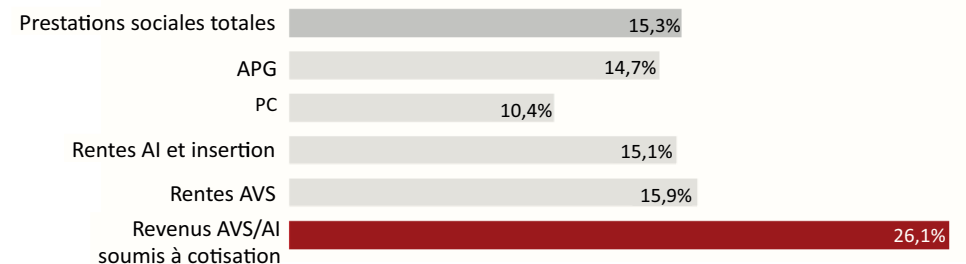


Remarque: sont considérées comme immigrés de l'ALCP les personnes ayant rejoint la Suisse dans le cadre de l'ALCP et qui y résidaient encore entre 2015 et 2017. Le fait que l'ALCP soit entré en vigueur à des périodes différentes pour chaque pays d'origine a été pris en considération: dès 2002 pour les ressortissants de l'UE-15, dès 2006 pour ceux de l'UE-8, dès 2009 pour ceux de l'UE-2 et dès 2014 pour la Croatie. Les personnes ayant immigré avant 2002 tombent dans la catégorie «avant l'ALCP».

## AVS: les Européens cotisent le double de ce qu'ils touchent

Les Européens qui travaillent en Suisse sont plutôt jeunes, ce qui bénéficie à l'AVS. Actuellement, ils financent 26% des cotisations et touchent 15% des prestations. Ce sont des contributeurs nets et donc une très bonne affaire pour les rentiers !

### Part des ressortissantes de l'UE28/AELE aux revenus soumis à cotisation et aux principales prestations du 1er pilier



Source: observatoire de la libre circulation 2019, OFAS